



Succès de l'introduction en bourse de TheraVet sur Euronext Growth Paris et Bruxelles

- ▼ **Augmentation de capital de plus de 7 M€**
- ▼ **Début des négociations des actions le 17 juin 2021 (BE0974387194 - ALVET)**

Jumet (Wallonie, Belgique), le 11 juin 2021 – 18h CEST – TheraVet (code ISIN : BE0974387194 - mnémonique : ALVET), société de biotechnologie spécialisée dans les traitements ostéoarticulaires en santé animale, annonce aujourd'hui le succès de son introduction en bourse sur les marchés Euronext Growth Paris et Bruxelles.

Enrico Bastianelli, Fondateur et Directeur Général de TheraVet, déclare : « *Nous sommes fiers du succès de l'introduction en bourse de TheraVet sur les marchés de Euronext Growth Paris et Bruxelles et remercions vivement l'ensemble de nos nouveaux actionnaires, particuliers et institutionnels. Le marché de la santé animale est un secteur à très fort potentiel de croissance, soutenu par un besoin de réelles innovations thérapeutiques. Notre Société spécialisée dans les traitements ostéoarticulaires dispose désormais des ressources financières nécessaires au développement clinique de ces deux gammes de produits et à leur déploiement commercial en Europe et aux Etats-Unis.* »

Résultat de l'Offre

La demande totale exprimée s'élève à 7,15 M€. Les ordres institutionnels reçus dans le cadre du Placement Global ont représenté environ 30% de la demande et proviennent d'investisseurs européens et internationaux. La demande des investisseurs particuliers reçue dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme a représenté environ 70% de la demande totale.

Cette demande totale fait ressortir un taux de sursouscription de 117% de l'offre initiale (qui était de 625.000 actions nouvelles). Dans ce contexte, le conseil d'administration de la Société a décidé d'utiliser en intégralité la Clause d'Extension (soit 93.750 actions complémentaires) et SwissLife Banque Privée a sollicité auprès de la Société l'émission de 15.886 actions supplémentaires dans le cadre de l'Option de Surallocation.

Allocation de l'Offre

Au total, le nombre de titres émis s'élève à 734.636 actions nouvelles, allouées comme suit :

- 214.581 actions nouvelles dans le cadre du Placement Global, représentant environ 2,1 M€, soit 29,2% du nombre total de titres alloués ; et
- 520.055 actions nouvelles dans le cadre de l'OPF, représentant environ 5 M€, soit 70,8% du nombre total de titres alloués.

Le produit brut total de l'augmentation de capital de la Société s'élève à environ 7.053 milliers d'euros.

Après réalisation de l'augmentation de capital, le nombre d'actions composant le capital de la société TheraVet sera de 3.223.936 actions. Sur cette base et compte tenu du prix d'introduction en bourse de 9,60 € par action, la capitalisation boursière de TheraVet s'élève à 31 M€.

Le flottant représente 22,8% du capital et des droits de vote de la Société.

Le règlement des titres est prévu le 15 juin 2021 et la livraison de ces derniers le 16 juin 2021. Les actions seront admises à la négociation sur le marché d'Euronext Growth Paris et Bruxelles à compter du 17 juin 2021 (code ISIN : BE0974387194 - mnémonique : ALVET).



Raisons de l'Offre et utilisation des fonds levés

L'Offre et l'admission des actions de la Société sur les marchés Euronext Growth Paris et Bruxelles fourniront à la Société les moyens nécessaires pour financer son activité et son développement. Ainsi, le produit net de l'Offre sera utilisé selon la répartition suivante :

- ▼ le lancement commercial de BioceraVet en Europe à hauteur de 10% ;
- ▼ la préparation et le lancement commercial de BioceraVet aux Etats-Unis d'Amérique à hauteur de 10% ;
- ▼ la finalisation du développement et l'enregistrement de ViscoVet en Europe à hauteur de 15% ;
- ▼ la finalisation du développement et l'enregistrement du ViscoVet aux Etats-Unis d'Amérique à hauteur de 15% ;
- ▼ le lancement commercial du ViscoVet en Europe et Aux Etats-Unis à hauteur de 20% ; et,
- ▼ les dépenses générales et administratives à hauteur de 30%.

L'Offre et l'admission des actions de la Société sur les marchés Euronext Growth Paris et Euronext Growth Bruxelles permettront également à la Société d'accroître sa notoriété auprès de partenaires d'affaires potentiels et plus généralement, sur l'ensemble des marchés géographiques privilégiés pour son développement.

Engagement d'abstention de la Société

180 jours calendaires suivant la date de livraison, de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions.

Engagements de conservation des actionnaires

M. Enrico Bastianelli ne pourra pas céder les actions qu'il détient directement pour une période de 12 mois à compter de la date d'émission des actions nouvelles.

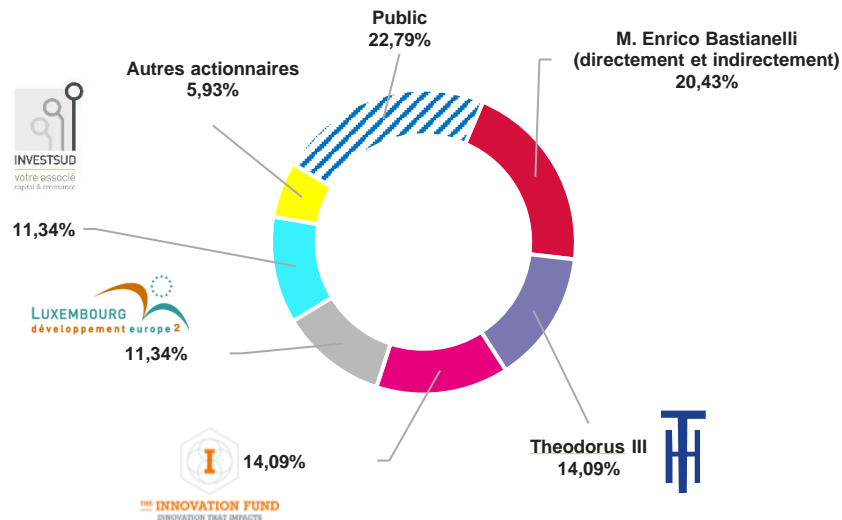
Les autres actionnaires historiques ne pourront pas céder les actions qu'ils détiennent pour une période de 6 mois à compter de la date d'émission des actions nouvelles.

Prochaines étapes

15 juin 2021	Règlement des actions dans le cadre de l'OPF et du Placement Global Réception des fonds sur le compte bloqué de la Société
16 juin 2021	Constatation par un administrateur devant notaire de la réalisation de l'Offre et émission des nouvelles actions Remise du certificat du notaire instrumentant la constatation Livraison <i>franco</i> des actions dans le cadre de l'OPF et du Placement Global
17 juin 2021	Début des négociations des actions de la Société sur les marchés Euronext Growth Paris et Euronext Growth Bruxelles



Répartition du capital et des droits de vote



Éligibilité de l'offre au PEA et PEA-PME

TheraVet annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par les dispositions des articles L. 221-32-2 et D. 221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier. En conséquence, les actions TheraVet peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

Chef de File - Teneur de Livre et Listing Sponsor



À propos de TheraVet SA

TheraVet est une société de biotechnologie vétérinaire, spécialiste des traitements ostéoarticulaires en santé animale. La Société développe des traitements ciblés, sûrs et efficaces pour améliorer la qualité de vie des animaux de compagnie souffrant de maladies ostéoarticulaires. La santé des animaux de compagnie est au cœur des préoccupations de leurs propriétaires et la mission de TheraVet est de répondre au besoin de traitements innovants et curatifs. TheraVet travaille en étroite collaboration avec des leaders d'opinion internationaux pour mieux répondre aux besoins toujours croissants de la médecine vétérinaire. TheraVet est cotée sur Euronext Growth® Paris et Bruxelles, son siège social est situé à Jumet, en Belgique, et la Société dispose d'une filiale aux États-Unis.



Pour plus d'informations : www.thera.vet

Contacts

TheraVet

Sabrina Ena
Chief Operating Officer
sabrina.ena@thera.vet
Tél. : +32 (0) 71 18 32 49

Julie Winand
Chief Corporate Officer
julie.winand@thera.vet
Tél. : +32 (0) 71 18 32 49

NewCap

Relations Investisseurs & Communication Financière
Louis Tilquin / Olivier Bricaud
theravet@newcap.eu
Tél. : +33 1 44 71 94 94

Relations Presse
Arthur Rouillé / Ambre Delval
theravet@newcap.eu
Tél. : +33 1 44 71 00 15